

Allocution de Daniel Senesael
Politique agricole commune : à quoi doit-on s'attendre?
04/03/14 à 14h, Ferme du Reposoir, Kain

Bonjour à toutes et à tous et bienvenue à la Ferme du Reposoir pour ces 8èmes Rencontres Agricoles.

Tout d'abord, j'aimerais vous remercier d'être si nombreux à avoir répondu présent pour assister à cette conférence qui portera sur la nouvelle politique agricole dont les mesures seront d'application pour la période 2015 à 2020.

La politique agricole commune constitue un élément économiquement déterminant pour l'avenir de l'agriculture européenne en général et wallonne en particulier. Les nouvelles dispositions de la PAC comportent des avancées telles que l'instauration d'un paiement additionnel à destination des jeunes agriculteurs, dans les 5 années qui suivent leur installation ou encore l'activation du paiement redistributif ou « surprime aux 1er hectares » qui permettra de réallouer une partie des aides au bénéfice des plus petites exploitations dont la viabilité est plus faible. Ces nouvelles mesures contiennent aussi des dispositions qui inquiètent, comme la diminution de 11,5% des moyens alloués à la Wallonie ou encore la suppression des quotas laitiers et betteraviers.

Si j'ai choisi d'aborder la nouvelle PAC aujourd'hui, un sujet qui, je le sais, vous touche particulièrement en tant qu'éleveurs et agriculteurs, c'est pour vous aider à mieux cerner les changements qui entreront en vigueur dès le 1^{er} janvier 2015 mais surtout, surtout, pour vous permettre de vous exprimer par rapport à vos préoccupations légitimes. A cet égard, mes collaborateurs, qui sont présents dans la salle prendront bonne note de vos remarques que je m'attellerai de relayer auprès de la Commission de l'Agriculture au Parlement Wallon, où je siège, et qui se charge actuellement de transposer les dispositions relative à la nouvelle PAC ainsi que de définir les orientations futures pour l'agriculture en Wallonie.

Bien entendu, cette conférence sera également pour vous l'occasion d'interroger les quatre intervenants qui nous font l'honneur d'être présents aujourd'hui en vue, je le souhaite, de dissiper vos craintes et inquiétudes. Ces intervenants, que je remercie grandement de bien vouloir nous consacrer un peu de leur précieux temps sont, dans l'ordre de prise de parole :

Tout d'abord, Marc Tarabella, député européen et membre de la commission agriculture et de la commission de la protection du consommateur. Marc est un homme de terrain réputé pour sa maîtrise des dossiers qui s'investit au quotidien

pour la défense de la ruralité et de l'agriculture. A ces titres, il pourra, de manière éclairée, nous faire part de ce à quoi il y a lieu de s'attendre en ce qui concerne l'application de la nouvelle Politique Agricole Commune.

Ensuite, Alain Masure, représentant de la Fédération Wallonne de l'Agriculture est notamment spécialiste des aspects réglementaires ayant trait au régime des quotas laitiers. A cet égard, il nous entretiendra notamment sur l'impact qu'aura la suppression de ces quotas.

Valérie Op de beeck qui est spécialiste en Politique agricole à la Fédération Unie des Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs et qui nous proposera la position de la FUGEA concernant les mesures contenues dans la nouvelles PAC.

Et enfin, le dernier intervenant à prendre la parole sera Vincent Van Zande, qui, en tant que Market Manager agricole au sein de la banque coopérative Crelan, nous proposera un exposé sur la façon dont le secteur bancaire peut faire face aux grands défis du secteur agricole. A ce propos, j'en profite pour vous convier à la conférence sur les aides ISA que nous organisons le 23 avril à l'Administration Communale d'Estaimpuis à 14h.

Je cède à présent la parole à Marc, sans manquer de vous préciser que ceux qui le souhaitent pourront prolonger les discussions autour du verre de la convivialité, lequel vous est offert par Crelan que je tiens à remercier, tout comme Francis Wlomainck, pour le rôle qu'il a joué dans l'organisation de cet évènement.